

*La loi sur les comités d'entreprise a soixante ans. Les salariés ont leurs représentants syndicaux, leurs administrateurs. Quand délocalisations, licenciements boursiers, privatisations, OPA, se répètent, peut-on dire que les salariés ont voix au chapitre sur le devenir de leur entreprise ?*

## **“COMMENT DÉCIDER À L'ENTREPRISE”**

Conférence-débat :

**MERCREDI 30 NOVEMBRE 2005**

**de 14 h 30 à 17 h 30**

**à l'ONCF, 23 rue Clothilde Gaillard à Montreuil - 93**

(face au bât. C de la CCAS, croisement rue de Vitry et rue Gaston Lauriau)

**M° Mairie de Montreuil**

1. La loi sur les CE a 60 ans, quelles évolutions ?

Avec **Stéphane Sirot**, historien.

2. Des droits pour quoi faire ?

Retour d'expériences avec **des syndicalistes d'Air France, d'EDF, de Renault Technocentre.**

3. A qui appartient l'entreprise ?

Avec **Daniel Bachet**, économiste, université d'Evry.

*Débat animé par Michel Scheidt, rédacteur en chef de la NVO Espaces Elus*

Ce débat est organisé par les comités d'entreprise de Renault Technocentre, d'Air France, de la Caisse d'Épargne Ile-de-France, l'Association Ambroise Croizat, le COS de Montreuil, la CCAS et les Cahiers de l'Iforep. Il a reçu le soutien du Conseil supérieur consultatif des CMP d'EDF-GDF.

---

Contacts : Françoise Amossé (01 48 18 69 28) ou

Françoise Mefferte (01 48 18 69 26)

[lescahiers.iforep@asmeg.org](mailto:lescahiers.iforep@asmeg.org)

[www.iforep.fr](http://www.iforep.fr)